

Appel à la mobilisation pour empêcher la recriminalisation de l'avortement !



Vous êtes invités à démontrer votre opposition au projet de loi C-484, qui est devenu le symbole des menaces réelles du droit à l'avortement.

Une manifestation à Montréal et des gestes à poser

Au fédéral, le droit des femmes à l'avortement est mis en péril par le projet de loi C-484 (*Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels*), ainsi que par d'autres projet de loi

(C-338, C-537, C-543). S'il est vrai qu'avec le déclenchement des élections, tous les projets de loi en cours tombent, il est grandement probable que de tels projets refassent surface. Les députés du Caucus anti-choix vont continuer à chercher à restreindre les droits des femmes, le droit à l'avortement devient donc un enjeu électoral. Il est important de manifester aux candidats et candidates votre opposition à de tels scénarios et de leur demander de se positionner.

Plusieurs actions sont possibles. Une campagne de **signature de cartes postales** bat son plein. Vous pouvez vous en procurer en adressant une demande à la Fédération du Québec pour le planning des naissances (www.fqpn.qc.ca) ou en l'imprimant, une **pétition** en ligne est aussi disponible sur Internet. Les cartes postales peuvent être remises en mains propres aux candidats et aux candidates de votre circonscription ou envoyées à leur bureau de campagne en changeant l'adresse inscrite sur la carte. Certains députés du Québec ont voté en faveur du projet de loi C-484, d'autres étaient absents lors du vote. Ils sont donc particulièrement ciblés (voir la liste ci-dessous).

Le 28 septembre prochain sera une journée pancanadienne de protestation contre le projet de loi C-484. Au Québec, la **manifestation** aura lieu à Montréal. Cette activité de protestation est une initiative de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, de la Fédération des femmes du Québec, en collaboration avec le mouvement autonome des femmes et du mouvement syndical. Réservez cette date et venez en grand nombre démontrer votre opposition à toute tentative de recriminaliser l'avortement !

<p style="text-align: center;">28 septembre 2008 Parc Lahaie (coin Saint-Laurent et Saint-Joseph, métro Laurier) Rassemblement : 13 h 30 Départ : 14 h</p>
<p style="text-align: center;">Pour toutes les informations et les mises à jour, veuillez consulter : www.contreC484.qc.ca</p>

Dans le même ordre d'idée, les organisations anti-choix mènent actuellement une campagne pour convaincre la Gouverneure générale de revenir sur sa décision d'octroyer l'Ordre du Canada au D^r Morgentaler. Vous pouvez aussi réagir à cette campagne en signant la pétition en ligne et appuyer le choix de la Gouverneure générale d'honorer le D^r Morgentaler www.gopetition.com/online/20407.html.

Secteur Action féministe APTS

Députés qui ont voté en faveur du projet de loi C-484

Conservateurs :

Jean-Pierre Blackburn (Jonquière- Alma)
Steven Blaney (Lévis-Bellechasse)
Jacques Gourde (Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière)
Luc Harvey (Louis-Hébert)
Denis Lebel (Roberval-Lac Saint-Jean)
Christian Paradis (Mégantic-L'Érable)
Daniel Petit (Charlesbourg-Haute-Saint-Charles)

Libéraux :

Massimo Pacetti (Saint-Léonard/Saint-Michel)
Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis)

Indépendant :

André Arthur (Portneuf-Jacques-Cartier)

Députés du Québec absents lors du vote :

Conservateur :

Maxime Bernier (Beauce)

Libéraux :

Denis Coderre (Bourassa)
Stéphane Dion (Saint-Laurent-Cartierville)
Paul Martin (LaSalle-Émard)

Bloc québécois :

Roger Gaudet (Montcalm)
Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île)